



**VINCENNES M&B NOTAIRES**  
*Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT*

4 avenue de Paris  
 94300 VINCENNES

*etude.mesnager@paris.notaires.fr*

**CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS**

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 500 (cinq cents virgule zéro) euros représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée A.D.P RENOV, SASU en formation dont le siège social sera situé à 27 Rue Octave Mirbeau 77290 Mitry-Mory FRANCE ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 13/01/2025.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- Maëlle Baly, la somme de 500 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 12/07/2025 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le

14 JAN. 2025

**Me Antoine BASSOT**



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse [formalites.92074@paris.notaires.fr](mailto:formalites.92074@paris.notaires.fr)

*Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté  
 Tout paiement supérieur à 3.000,00 euros doit être effectué par virement*